

DISCLAIMER

The present version of the national guideline has been accepted by the President of the CPVO for its use in technical examinations carried out on behalf of the CPVO or for the take-over of reports serving as a basis for a CPVO decision.

Protocole technique d'examen DHS

Distinction, Homogénéité, Stabilité

IPOMOEА

uniquement variétés ornementales

IPOMO, IPOMO_ALB, IPOMO_AQU, IPOMO_BAT, IPOMO_BAT_BAT,
IPOMO_CAR, IPOMO_CAR_FIS, IPOMO_IND, IPOMO_MAR, IPOMO_NIL,
IPOMO_PES, IPOMO_PLE, IPOMO_PRG, IPOMO_PUR, IPOMO_QUA,
IPOMO_TRC, IPOMO_TRL

Version établie en avril 2019

DOCDHS/ORN/IPOMO/PROTO/001/IND1
2 pages, 1 annexe

La mise à jour porte sur :

- Création du protocole

GEVES
Marie-Hélène GANDELIN , assistante RDHS
Stéphanie CHRISTIEN RDHS
Unité expérimentale GEVES de BRION
Domaine de Boisselière, Brion
49250 LES BOIS D'ANJOU - France
Tél : +33 (0)2 41 57 03 70
Fax : +33 (0)2 41 57 46 19
marie-helene.gandelin@geves.fr
stephanie.christien@geves.fr

Ce protocole technique, doit être lu avec le protocole général d'examen DHS pour le groupe d'espèces ornementales.

1 Conditions d'examen

La date limite de dépôt des dossiers est le **30 janvier**.

Le matériel végétal, **15 jeunes plantes multipliée par voie végétative**, doit être fourni entre le **15** et le **30 avril**.

2 Déroulement de l'examen

2.1 Collection de référence

Voir le paragraphe 2.1 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ». Aucune collection effective *in-vivo* n'est maintenue. Les variétés de référence pertinentes sont obtenues pour chaque essai.

2.2 Le matériel étudié : nature et effectif

Les variétés étudiées sont des clones issus de semis de hasard, de croisements contrôlés ou d'évènements de mutation naturels.

Un effectif minimal de **10 plantes** est implanté à chaque cycle de culture.

2.3 Dispositif expérimental et conduite culturale

Dispositifs DHS

La station GEVES – Unité expérimentale de l'Anjouère F-49370 ERDRE EN ANJOU, est responsable des études DHS qui sont généralement menées en 1 cycle d'étude de mai à octobre.

Implantation	en extérieur en pot
Nombre de répétitions	1 répétition
Type d'implantation	2 lignes
Intervalle entre plantes	0.30 à 0.70 mètre

Conduite culturale

Les recommandations générales d'expérimentation sont appliquées.

Les interventions en cours de culture sont les suivantes :

L'irrigation : l'essai est irrigué pour la bonne installation et le bon développement des plantes.

L'irrigation est par la suite raisonnée en fonction des besoins des plantes.

La fertilisation : elle est raisonnée en fonction des besoins des plantes.

Les traitements phytosanitaires : Aucun produit ayant une incidence sur le développement naturel des plantes n'est utilisé (nanifiant, hormone...).

2.4 Les caractères observés

En l'absence de protocole OCVV et de guideline UPOV, la liste des caractères du protocole national figure à l'annexe 1.

2.5 Les caractères additionnels

Il n'y a pas de caractère additionnel actuellement utilisé pour cette espèce.

2.6 Regroupement des variétés

Les caractères indispensables au regroupement des variétés candidates et des variétés de référence sont présentés ci-dessous, conformément aux documents de référence.

N° protocole national	Libellé du caractère
3	Tige : couleur, avec les groupes suivants Gr. 1 : jaune Gr. 2 : vert Gr. 3 : rouge Gr. 4 : pourpre
10	Limbe : bordure
11	Limbe : lobes
17	Feuille adulte : groupe de couleurs

2.7 Essais particuliers

Voir le paragraphe 2.7 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ».

2.8 Traitement des données

Aucun caractère ne fait l'objet de mesures individuelles.

Distinction :

Voir le paragraphe 2.8 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ».

Homogénéité : son évaluation résulte du décompte des plantes hors type dans l'effectif mis en place ; en référence au document UPOV TGP/8 les tolérances pour une probabilité d'acceptation d'au moins 95% et une norme de population de 1% sont les suivantes :

Effectif observé	Nombre de plantes « hors type » toléré
1-5	0
6-35	1
36-82	2
83-137	3

Sauf cas exceptionnel, les plantes supplémentaires sont détruites une fois que toutes les plantes se sont bien établies et avant l'évaluation de l'homogénéité

Voir le paragraphe 2.8 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ».

Stabilité :

Voir le paragraphe 2.8 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ».

3 Visite des essais

Les dates suivantes sont mentionnées à titre indicatif, elles sont fonction des aléas expérimentaux. Le stade optimal de visite des essais Ipomoea est généralement entre la semaine 27 et la semaine 35.

4 Transmission des résultats d'examen

Les **rapports définitifs** sont transmis à l'issue du dernier cycle d'étude de l'année n le **30 avril n+1**.

Annexe 1 : liste des caractères observés pour Ipomoea

N°	Libellé du caractère national
1	Plante : vigueur 1-très faible 3-faible 5-moyenne 7-forte 9-très fort
2	Tige : longueur des entre-nœuds 1-très courte 3-courte 5-moyenne 7-longue 9-très longue
3 [G]	Tige : couleur Couleur RHS
4	Feuille : longueur du pétiole 1-très courte 3-courte 5-moyenne 7-longue 9-très longue
5	Feuille : longueur du limbe 1-très courte 3-courte 5-moyenne 7-longue 9-très longue
6	Feuille : largeur du limbe 1-très étroite 3-étroite 5-moyenne 7-large 9-très large
7	Limbe : ratio longueur/largeur 1-très faible 3-faible 5-moyen 7-élevé 9-très élevé
8	Limbe : forme générale 1-ovale 2-cordiforme
9	Limbe : forme de la base 1-tronquée 2-cordiforme
10 [G]	Limbe : bordure 1-entière 2-dentée
11 [G]	Limbe : lobes 1-absents 2-présents
12	Limbe : nombre prédominant de lobes 1-moins de trois 2-trois 3-cinq 4-plus de cinq

13	Limbe : profondeur des lobes 1-très superficielle 3-superficielle 5-moyenne 7-profonde 9-très profonde
14	Jeune feuille : nombre de couleurs sur la face supérieure 1-un 2-deux 3-trois 4-plus de trois
15	Jeune feuille : groupe de couleur 1-jaune 2-jaune-vert 3-vert clair 4-vert moyen 5-vert foncé 6-vert-gris 7-bronze 8-rouge pourpre 9-pourpre 10-panaché
16	Feuille adulte : nombre de couleurs sur la face supérieure 1-un 2-deux 3-trois 4-quatres
17 [G]	Feuille adulte : groupe de couleurs 1-jaune 2-jaune-vert 3-vert clair 4-vert moyen 5-vert foncé 6-vert-gris 7-bronze 8-rouge pourpre 9-pourpre 10-panaché
18	Feuille adulte : couleur principale de la face supérieure Couleur RHS
19	Feuille adulte : couleur secondaire de la face supérieure Couleur RHS
20	Feuille adulte : distribution de la couleur secondaire de la face supérieure 1-zone marginale 2-zone centrale 3-tâches irrégulières 4-fines taches 5-rayures 6-surteinte générale 7-le long des veines
21	Feuille adulte : couleur tertiaire de la face supérieure Couleur RHS
22	Feuille adulte : distribution de la couleur tertiaire de la face supérieure 1-zone marginale 2-zone centrale 3-tâches irrégulières 4-fines taches 5-rayures 6-surteinte générale 7-le long des veines

23	Feuille adulte : couleur du pétiole Couleur RHS
24	Feuille adulte : nombre de couleur sur la face inférieure 1-un 2-deux 3-trois 4-plus de trois
25	Feuille adulte : couleur principale de la face inférieure Couleur RHS
26	Feuille adulte : présence de veines de couleur contrastée 1-absentes 9-présentes
27	Feuille adulte : couleur des veines (si feuille adulte avec veines de couleur contractée) Couleur RHS
28	Fleur : couleur Couleur RHS
29	Fleur : diamètre 1-très petit 3-petit 5-moyen 7-large 9-très large

[G] : caractère de groupement